

Bonjour,

en tant qu'habitant de Cocurès et usager de la route, j'émet **un avis défavorable au projet d'aménagement de la D998.**

Même si je comprends le fondement du projet, je me pose **de nombreuses questions quand aux choix opérés**

1 - Pourquoi un élargissement aussi grand ?

J'entends la problématique sur ce tronçon (même si avec un peu de civisme de chacun, ce ne serait pas si problématique) mais je m'interroge sur la pertinence d'un tel agrandissement. Cet agrandissement va détruire le paysage et modifier les problématiques accidentogènes en faisant rouler plus vite et donc plus dangereusement. Pourquoi ne pas juste modifier les 2 ou 3 endroits problématiques ? Pourquoi ne pas élargir de manière raisonnable ? Est-on obligé de passer de la petite route à "l'autoroute" ?

Ce choix me laisse aussi un gout amer en tant qu'habitant à l'année. J'ai l'impression qu'on favorise le tourisme et le passage des campings cars de manière simultanée plutôt que d'assurer réellement le bien être des locaux.

2 - Pourquoi aussi près des habitations ?

Autre point assez incompréhensible, c'est de constater que l'agrandissement vient jusqu'aux premières maisons de Cocurès, alors que la dernière ligne droite n'est en aucun cas dangereuse. Habitant dans ces maisons et ayant 3 enfants, je m'inquiète pour leur sécurité puisque ce projet incite à augmenter la vitesse des véhicules. Que l'on agrandisse légèrement dans les tournants pour plus de confort et de sécurité, je l'entends mais là....

3 - Pourquoi des plans aussi peu précis ?

Les plans fournis dans l'étude ne sont pas précis et interrogent sur la validité du projet. Il est impossible de lire exactement le futur tracé

4 - Pourquoi les alertes naturalistes ne sont pas prises au sérieux ?

Lorsqu'on fait le choix de vivre en Lozère, c'est aussi pour le patrimoine et la biodiversité du territoire. J'ai encore l'impression que les discours sur l'impact de l'homme sur la planète sont vite balayés d'un revers de main lorsqu'il s'agit de faire passer un projet. La présence du Lézard ocellé, espèce protégée et classée comme vulnérable sur la liste rouge des espèces menacées devrait à elle seule inciter à revoir le projet : cette espèce est menacée d'extinction en France et à très court terme en Lozère où il est très rare et en limite d'aire de répartition donc particulièrement sensible et à protéger en priorité.

5 - Pourquoi un dépôt des gravats aussi proche des habitations ?

Le site de dépôt de matériaux situé dans Cocurès aura un impact paysager pour les maisons environnantes, une nuisance sonore pendant toute la durée des travaux, une dégradation et une détérioration de l'espace naturel et du paysage.

Bref, même si je comprends la problématique, je ne comprend pas les choix opérés qui vont dégrader finalement les conditions de vie des personnes qui vivent sur place au lieu de les améliorer. Avec un peu de nuance, ce projet aurait pu être valable, mais dans l'état du projet, ce n'est pas le cas.

J'ai pris le temps de vous le donner même si je suis lucide sur la façon actuelle de faire de la politique à base de 49.3 et de caresse dans le sens du poil des lobbies (et nous avons malheureusement un gros lobbie à Cocurès)

Bref, j'ai exprimé mon avis mais je pense qu'il ne servira à rien.

Cordialement

Olivier BARTHEZ

Professeur documentaliste

Père de 3 filles nées en Lozère

Habitant le départements depuis plus de 15 ans

et ayant participé p